

S13 Rechercher un emploi et valider son expérience pro.

Objectifs: Etre capable de répondre à une offre d'emploi
Etre capable de faire valider son expérience professionnelle.

La **recherche d'emploi** ainsi que la **VAE** (validation des acquis d'expérience) sont des étapes prioritaires et souvent systématiques dans la vie professionnelle.

1 Démarches de recherche d'emploi.

- Plusieurs structures et outils sont mis à disposition des demandeurs d'emploi :

 pôle emploi	Accueil, inscription, accompagnement dans la recherche d'emploi jusqu'au placement, l'orientation et la formation des demandeurs d'emploi.	Missions locales: Assurer l'information, l'orientation et l'accompagnement des jeunes de 16 à 25 ans dans leur insertion sociale et professionnelle. PAIO : Conseiller et orienter les 16 à 25 ans, dans leur parcours professionnel et aussi dans la vie quotidienne.	 MISSION LOCALE
Outils d'aide à la recherche d'emploi :			
			

- Préparer un C.V, une lettre de motivation et votre entretien pour chaque offre d'emploi.

Conseils C.V (voir fiche CV)  Cliquez sur les icônes	Conseils lettre de motivation  Cliquez sur les icônes	C. V (dactylographié) et lettre de motivation (manuscrite) servent à obtenir un entretien.
--	---	---

Un CV doit convaincre en 30 secondes !!!!!

Après envoi du CV et de la lettre de motivation : relancer rapidement l'entreprise par téléphone.

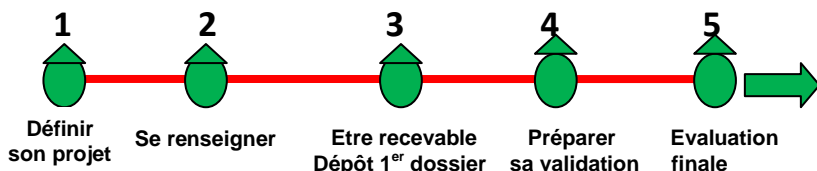
Le secret de réussite de l'entretien d'embauche, c'est l'entraînement.

- **Soyez naturel et surtout informez-vous sur le poste et la société.**



2 La validation des acquis d'expérience. (VAE)

Elle permet de faire reconnaître son expérience notamment professionnelle, afin d'obtenir un diplôme ou un certificat de qualification professionnelle.



Validation totale : vous obtenez la certification.
Validation partielle : vous obtenez une partie de la certification.
Refus de validation.

1 Définir son projet : Faire le bilan de sa situation pro. actuelle puis définir la situation pro. visée et identifier les moyens pour y parvenir. Enfin planifier le projet et identifier les priorités.

2 Se renseigner : Identifier la certification que vous souhaitez obtenir par la VAE ainsi que l'organisme la délivrant : s'aider avec les **points relais conseil**, consulter le **ROME** et le **RNCP**

3 Etre recevable : La recevabilité rend officielle la demande de VAE auprès de l'organisme certificateur.

4 Préparer sa validation : Préparer la validation par le jury grâce à un dossier de VAE que vous aurez rédigé. Ce dossier permet d'évaluer si vous avez acquis les compétences requises par la certification.

5 Evaluation finale : A partir du dossier et, selon la certification, une mise en situation prof., le jury évalue les compétences acquises au cours de votre expérience. **La validation sera totale, partielle ou refusée.**